

QUESTION ORALE DU GROUPE ECOLOGIE ENSEMBLE

SESSION DU 20 MARS 2025

QUESTION ORALE

Investissements ferroviaires au titre de l'exercice 2025

Exposé des motifs :

Le rapport T301 intitulé « Renforcer l'attractivité et l'accessibilité de la région en modernisant les infrastructures » concerne particulièrement les investissements ferroviaires. Lors de la session du vote du budget 2025, nous vous avons interrogé notamment sur les éléments budgétaires notamment concernant les investissements au titre de l'exercice budgétaire 2025 et au titre du CPER et nous n'avons pas obtenu de réponses précises sur les éléments suivants :

- Les investissements nécessaires pour améliorer l'axe magistral Nantes – Angers – Sablé-sur-Sarthe : qu'en est-il des études d'avant-projet notamment une étude relative au remisage à Angers et à la signalisation ERTMS entre Sablé et Angers ? de développement du service express métropolitain avec notamment la modernisation des postes d'aiguillage pour une commande centralisée du réseau ?
- Les investissements nécessaires pour la ligne ferroviaire Thouars – La Roche-sur-Yon : quand seront lancées les investigations et des études complémentaires ? Et pour quels montants ?
- Les investissements nécessaires pour la régénération des lignes du quotidien : Nantes – Chateaubriant, Retiers – Chateaubriant, Clisson – Cholet, La Possonnière – Cholet, Nantes - St Gilles Croix de Vie, Ste Pazanne - Pornic et La Roche sur Yon - Les Sables d'Olonne
Pouvez-vous nous indiquez le montant prévu par SNCF Réseau qui a identifié les besoins pluriannuels sur ces lignes, qui nécessiteront de premières conventions de financement en 2025, couvrant des besoins de régénérations de signaux, de confortement de ponts ou d'ouvrages, de remplacement de rails ? Quels seront les financements nécessaires en 2025

Aussi, madame la Présidente, nous vous demandons de nouveau :

- Pouvez-vous nous indiquer les lignes budgétaires pour chacun de ces investissements pour le train du quotidien ?
- Au regard de ces investissements non budgétés à ce stade, pouvez-vous confirmer que le budget prévu au BP 2025 est insuffisant et qu'il nécessitera une révision budgétaire rapidement ?

Signature



Lucie ETONNO

Conseillère régionale